# Les raisons du recours à la sous-traitance

Vous terminez l’étude que vous a confiée Ludovic PAUCHARD, le responsable production de Louis Vuitton, sur les choix de l’entreprise en matière de production.

Louis Vuitton a recours à l’externalisation de certaines de ses activités. En effet, l’entreprise est amenée délocaliser une partie de sa production, mais également à sous-traiter. Vous allez comprendre les raisons de ces choix.

**3.1 Synthétiser les éléments retenus (document 1)**

3.1.1 Expliquer le principe de sous-traitance chez Louis Vuitton.

3.1.2 Justifier la mise en œuvre d’une telle stratégie par Louis Vuitton.

3.1.3 Citer l’inconvénient majeur que peut rencontrer le sous-traitant.

3.1.4 Identifier les risques que prend Louis Vuitton en sous-traitant certaines de ses activités.

Document 1 – Extrait d'un article de Challenges - La vérité sur la sous-traitance de l'industrie du luxe

Derrière les grandes palissades des Ateliers d’Armançon travaillent près de 800 maroquinières ultra qualifiées qui fabriquent des sacs pour les plus grandes marques de luxe : Vuitton, Chanel et Hermès. Cet immense atelier est la propriété, depuis 1937, de la famille Thomas, qui règne sur le groupe Maroquinerie Thomas, leader européen de la sous-traitance dans le luxe. Une famille appréciée par les grandes maisons parisiennes pour sa discrétion et sa rigueur.

[…] Vuitton est, parmi les grands, la marque à avoir le plus recours à la sous-traitance, même si elle peut compter sur treize ateliers français en propre. « Cela représente entre 40 à 60 % de sa production totale en maroquinerie », indique une source interne à la direction industrielle de la marque. Un chiffre que ne veut pas commenter Vuitton. La filiale de LVMH dispose de plusieurs dizaines de sites de sous-traitance en France. Les Ateliers d’Armançon sont les premiers fournisseurs de la marque. Les deux parties travaillent en confiance depuis 1971, au point que certains produits très stratégiques, comme le sac Capucine, sont parfois testés par les maroquiniers d’Armançon avant même qu’ils le soient par ceux de Vuitton.

La sous-traitance a plusieurs avantages. « Elle offre une réelle flexibilité dans les processus de fabrication », rappelle Serge Carreira, professeur à Sciences-Po. La crise de 2008 a fait chuter les commandes de certaines grandes maisons. Pourtant, ni Chanel, ni Vuitton, ni Hermès n’ont eu à réduire les effectifs. Ce sont les sous-traitants qui ont servi d’amortisseur.

Les donneurs d’ordre améliorent aussi leur rentabilité en confiant leur production à des tiers : « La fabrication d’une ceinture pour une très grande maison de luxe me coûte 9 euros, je lui facturais 39 euros et elle la revendait 750 euros », calcule Stéphane Collaert, qui dirigeait les ateliers Collaert L’Aiglon avant de reprendre la maroquinerie de Texier.

Chez leurs sous-traitants, les marques de luxe sont un peu chez elles. Vuitton pèse pour 87 % du chiffre d’affaires des Ateliers d’Armançon (environ 100 millions d’euros de chiffre d’affaires). Une dépendance qui laisse peu de marge de négociations avec des donneurs d’ordre si puissants. Vuitton a ainsi obtenu la fermeture du site de Troyes (groupe Maroquinerie Thomas) pour défaut de sécurité à la suite de vols de sacs. Entraînant le départ de 29 salariés.

Source*:* [https://www.challenges.fr/entreprise/](https://www.challenges.fr/entreprise/vuitton-chanel-hermes-la-verite-sur-la-sous-traitance-dans-l-industrie-du-luxe_68496)